

# MÉTIERS

MÉTIERS DES DOMAINES D'EXCELLENCE  
(DOMEX)



OUVRIERS QUALIFIÉS TRAVAILLANT PAR ENLÈVEMENT DE  
MÉTAL



QUESTION MSY

**11 000** personnes exercent ce métier, soit **0,3 %** des emplois de la région en 2020

	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2008 et 2020	- 22 %	+ 7 %	198 sur 225
<b>Au regard des actifs en emploi dans l'ensemble des métiers</b>			
La part des femmes est moins importante	14 %	48 %	180 sur 225
La part des moins de 25 ans est proche	6 %	9 %	128 sur 225
La part des séniors est plus importante	40 %	30 %	36 sur 225
La part des non diplômés est proche	17 %	12 %	65 sur 225
La part des CAP-BEP est plus importante	49 %	23 %	15 sur 225
La part des emplois stables est proche	91 %	86 %	99 sur 225
Les temps partiels sont moins répandus	3 %	18 %	209 sur 225
Le secteur 'Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements' est 26,1 fois plus représenté en tant qu'employeur que pour l'ensemble des métiers et son poids dans l'emploi est de 59 %	59 %	2 %	

**2 330** demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans ce métier, soit **0,4 %** de l'ensemble des demandeurs d'emploi

	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2017 et 2022	- 27 %	- 8 %	180 sur 208
<b>Au regard des demandeurs d'emploi dans l'ensemble des métiers</b>			
La part des femmes est moins importante	11 %	52 %	166 sur 208
La part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) est proche	48 %	44 %	36 sur 208
La part des moins de 25 ans est proche	9 %	12 %	116 sur 208
La part des 50 ans et plus est plus importante	33 %	27 %	49 sur 208
La part des non diplômés est proche	14 %	14 %	62 sur 208
La part des CAP-BEP est plus importante	47 %	30 %	29 sur 208
La part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi est proche	10 %	9 %	57 sur 208
La part des bénéficiaires du RSA est proche	12 %	16 %	114 sur 208

Lorsque le métier est qualifié de «proche» ou «équivalent» à l'ensemble des métiers, cela signifie que l'écart est inférieur à 5 %.

Source : Insee - RP au lieu de résidence, Pôle emploi, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT).